

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 1

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— J'vois bien que tu es un farceur aussi, sacré syndic. Hé bien puisqu'on est sur ce sujet... piquant, sais-tu quand mes abeilles m'ont fait le plus plaisir ?

— Je suppose que c'est quand chacune de tes caisses t'a donné une de ces hausses de 30 kg. dont tu me parlais tout à l'heure !

— Eh bien non, tu n'y es pas ! C'est quand elles ont piqué le receveur des contributions, il fallait voir ça, tu sais, la Revue, c'était rien !...

P. Z.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Côte Neuchâteloise

Avis du caissier

J'ai préparé pour votre président et votre secrétaire, ainsi que pour les inspecteurs, des fichiers destinés à combler une lacune qui existait depuis longtemps et éviter en fin d'année de recopier les interminables listes de membres.

Par votre négligence, votre indécision ou peut-être pour une autre raison, vous avez refusé le remboursement que je me suis permis de vous envoyer ; le jour de l'envoi des remboursements (22 novembre) j'étais en possession d'une liste des membres ayant adhéré à l'Abeille Neuchâteloise et les cotisations devaient être payées jusqu'au 15 novembre à cette dernière.

Comme vous le remarquerez vous-mêmes, votre caissier était en droit d'envoyer les remboursements à plus de 100 sociétaires indécis, négligents et qui, pour une bonne part, n'ont pas, à ce jour, réglé leur cotisation, bien que les délais soient échus à l'Abeille et Côte Neuchâteloise depuis plus d'un mois.

Je vous rends attentifs au fait que, lors de l'assemblée générale annuelle, les membres qui n'auront pas réglé leur cotisation n'auront pas droit à la discussion. En outre veuillez prendre bonne note que je terminerai la mise à jour de mes fichiers pour fin janvier et passé ce délai, je remettrai mes cartes aux inspecteurs pour leur tournée. Les membres n'ayant toujours pas payé verseront la prime par ruche à l'inspecteur comme prévu, puisqu'ils ne feront partie d'aucune société.

Avant de terminer, je veux tout de même remercier ceux d'entre vous qui m'ont renseigné sur leur décision, et je vous donne rendez-vous à l'assemblée générale fixée au 27 janvier 1952 à 14 heures au Cercle libéral.

Avec mes vœux les meilleurs pour l'an nouveau,

Le caissier : HAUSER.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 14 janvier 1952, à 20 h. 30 précises, au local : 4, rue du Cornavin.

Sujet : Poésie et humour au rucher. Dégustation du Gâteau des Rois.

Section des Alpes

Convocation. — La séance dite d'hiver, non statutaire, est d'ores et déjà annoncée pour le dimanche 17 février 1952, à 14 heures, à Aigle, Hôtel du Nord, au local habituel.

Cela pour déférer à un désir exprimé par un de nos membres, à l'assemblée générale du 9. 12. 51, lequel a reçu l'agrément du comité.

Le numéro de février du *Journal* donnera le détail de l'ordre du jour de cette rencontre.

En attendant, notez la date du 17 février, et rencontrez-vous-y nombreux.

Du 16 décembre 1951.

Pour le président : *A. Porchet*, secrét.

Société d'Apiculture de Lausanne

Assemblée générale. — Elle aura lieu le dimanche 20 janvier, à l'Ecole Normale, place de l'Ours, à Lausanne, à 14 h. 15. L'importance de la séance engagera chacun à être exact. Le comité compte sur une nombreuse participation. Tous les amis et propriétaires d'abeilles y sont cordialement invités.

Ordre du jour : Ouverture de la séance. Procès-verbal de l'assemblée du 2 septembre 1951. — Admissions. — Rapports : du président, du caissier, des vérificateurs. — Elections : comité, vérificateurs, délégués. — Propositions du comité et propositions individuelles.

Conférence de M. A. Loup, à La Tour-de-Trême, sur un sujet de pratique apicole.

Les absents regretteront de n'avoir pas entendu les conseils de ce compétent conférencier, pour les mettre en pratique.

Le Comité.

Section des Franches-Montagnes

Les apiculteurs de la section sont cordialement invités à la réunion qui aura lieu le dimanche 20 janvier 1952, à 14 h. 30, au Café Central, au Noirmont.

Tractanda :

1. Causerie de M. L. Gassmann, sur les assurances apicoles.
2. « Comment traiter les ruches bourdonneuses », causerie donnée par M. J. Walther.

Nous espérons que les apiculteurs seront nombreux à la réunion afin de profiter de prendre contact avec les deux représentants jurassiens au comité de la S.A.R.

Le Comité.

Fédération des Sociétés vaudoises d'Apiculture

L'assemblée ordinaire des délégués aura lieu le *dimanche 10 février 1952*, à 14 h. 15 au Restaurant de la Cloche, à Lausanne.

L'ordre du jour paraîtra dans le numéro de février du journal.

TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

Dernier délai de remise des annonces : le 16 de chaque mois.

S'adresser à M. Ls Gassmann, Courrendlin J. B.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin

Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

FIVAZ & Co S. A.
MANUFACTURE DE CIGARES
PAYERNE

**Etablissement
d'Apiculture**

Tél. 7 22 27



**Fabrique
Romande
de
Cire Gaufrée**

présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour 1952

Vous offre : CANDI MELLIFERE

En plaques 28-10-2 cm. ou en blocs ronds 8-9-3 cm., le kg. Fr. 2.80.

En cadres porte candi D. B. 3,5 kg. - Bürki 2,5 kg., suppl. Fr. 1.—.

Le meilleur nourrissage d'hiver, le meilleur stimulant pour le printemps.

Vous recommande : d'envoyer ce mois déjà vos vieux rayons, opercules, cire fondue pour être transformés en feuilles gaufrées.

Ruches et tous articles apicoles.

Etablissement d'apiculture

J. & Ed. Bassin, Marchissy (Vd)

Téléphone 9 87 38 Appartement 9 87 67

Dépôt :

**M. Ruckstuhl, Cham-
bézy**

Ruches D. B. & D. T. ordinaires et pastorales, 1^{er} choix

Ruches pépinières, cadres, couss-nourrisseurs, ruchettes d'élevage RUCKSTUHL, et autre matériel sur demande.

Travail soigné. Bois 1^{er} choix du Risoud. Prix courant franco.